



College of Respiratory
Therapists of Ontario

Ordre des thérapeutes
respiratoires de l'Ontario

Formulaire de mise en candidature d'un membre public à un comité

Merci de l'intérêt que vous portez à siéger au(x) comité(s) de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario. Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur les comités de l'OTRO et sur les attentes auxquelles sont assujettis les membres des comités (p. ex., exigences temporelles), visitez le site Web de l'OTRO, section [Conseil et comités](#).

Remarque : Vous devez compléter le [module d'orientation en ligne de l'OTRO](#) exposant les devoirs, obligations et attentes auxquels sont assujettis les membres du Conseil et des comités avant de présenter votre candidature. **Veillez joindre un téléchargement en PDF de votre certificat d'achèvement à votre dossier de candidature.**

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT

NOM

ADRESSE POSTALE

NUMÉRO DE
TÉLÉPHONE

COURRIEL

2. DÉCLARATION D'ADMISSIBILITÉ

(cochez tout ce qui s'applique)

1. Je réside en Ontario.
2. J'ai terminé le module d'orientation en ligne de l'OTRO concernant les devoirs, obligations et attentes des membres du Conseil et des comités.
3. Je ne fais l'objet d'aucune procédure disciplinaire ou d'incapacité, en cours ou passée, de la part d'un organisme régissant une profession dans quelque territoire que ce soit.
4. Je n'ai pas été reconnu coupable par un tribunal ou une autre autorité légitime (à moins que cette décision n'ait été annulée à la suite d'un appel ou d'un contrôle judiciaire);
 - i. d'une infraction criminelle;
 - ii. de toute infraction relative à la prescription, à la préparation, à la délivrance, à la vente ou à l'administration de médicaments; ou
 - iii. de toute infraction relative à son aptitude à être autorisé ou enregistré auprès d'un organisme de réglementation professionnelle.
5. Je ne suis pas un employé, administrateur, dirigeant ou membre élu d'une association professionnelle provinciale ou nationale ou d'un groupe d'intérêts spéciaux liés à la profession de thérapeute respiratoire (un « membre élu » d'une association professionnelle étant une personne siégeant au conseil ou au comité exécutif).

6. Je ne suis pas président d'un comité ou membre d'un comité d'une association provinciale ou nationale de thérapie respiratoire, de sorte qu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'un conflit d'intérêts réel ou apparent puisse survenir.

7. Je ne suis pas un représentant élu, un administrateur, un dirigeant ou un employé ou une partie à une relation contractuelle de prestation de services (p. ex., consultant de l'OTRO).

8. Au cours des douze (12) derniers mois, je n'ai pas été :

- i. à l'emploi de l'OTRO; ou
- ii. un employé, administrateur, dirigeant ou membre élu d'un groupe de travail ou d'un comité d'une organisation qui élabore ou produit des examens d'entrée liés à la profession; ou
- iii. dans une position qui pourrait créer un conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent en ce qui concerne mes fonctions au sein d'un comité de l'OTRO.

9. Au cours des six (6) dernières années, je n'ai pas été déclaré inapte à siéger comme membre du Conseil ou d'un comité.

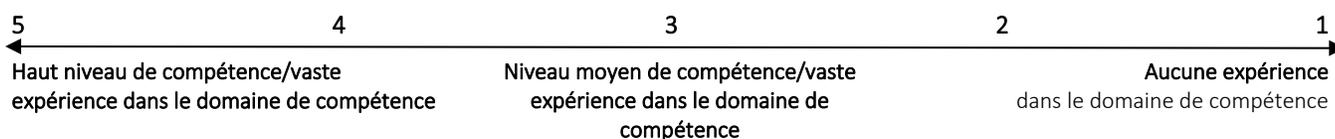
10. Au cours des six (6) dernières années, je n'ai pas :

- i. vu mon certificat d'inscription suspendu en raison d'un manquement professionnel, d'incompétence ou d'une procédure pour incapacité;
- ii. vu mon certificat d'inscription révoqué en raison d'une inconduite professionnelle, d'incompétence ou d'une procédure pour incapacité;
- iii. reçu un nouveau certificat d'inscription à la suite de la révocation de son certificat d'inscription en raison d'une inconduite professionnelle, d'incompétence ou d'une procédure pour incapacité.

3. PROFIL DES COMPÉTENCES

L'OTRO a produit un Profil des compétences des membres du Conseil et des comités qui précise les connaissances, les aptitudes, le jugement, l'attitude et l'expérience (c.-à-d., les compétences) que l'on attend des membres du Conseil et des comités de l'OTRO. Une fois qu'une personne s'est jointe au Conseil ou à un comité, elle peut renforcer ces compétences en participant à des activités d'orientation, de formation et de perfectionnement professionnel continues.

Veillez fournir une brève description de votre expérience ou de votre souhait de perfectionner votre maîtrise des domaines de compétences ci-dessous et remplir l'autoévaluation à l'aide de l'échelle suivante :



1. Gouvernance et obligation fiduciaire

Veillez fournir une brève description de votre expérience et (ou) de votre intérêt pour les questions de gouvernance et d'obligation fiduciaire :

i. Votre compréhension de la structure et de la fonction de l'OTRO (c.-à-d., le mandat de l'OTRO, l'autoréglementation des professions, la <i>Loi sur les professions de la santé réglementées</i> , et autres textes législatifs pertinents.	Autoévaluation (choisir une cote ☒)										
	<table border="0" style="margin: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	5	4	3	2	1	<input type="checkbox"/>				
5	4	3	2	1							
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							

- ii. **Structure et fonction du Conseil et des comités de l'OTRO** (le rôle du Conseil et des comités dans l'exécution du mandat de l'Ordre; la distinction entre le rôle du Conseil et ceux du registraire et du personnel de l'OTRO).

Autoévaluation (choisir une cote ☒)

5	4	3	2	1
<input type="checkbox"/>				

- iii. **Principes de bonne gouvernance** (responsabilité et transparence, confidentialité et conflit d'intérêts, réglementation optimale adaptée, bonne foi, confiance, préparation et participation).

Autoévaluation (choisir une cote ☒)

5	4	3	2	1
<input type="checkbox"/>				

2. Supervision financière et organisationnelle

Veillez fournir une brève description de votre expérience et (ou) de votre intérêt pour les questions de supervision financière et organisationnelle :

- i. **Gestion financière** [connaissances financières de base (p. ex., comment lire et interpréter des états financiers), processus de planification financière et d'établissement d'un budget, contrôles financiers adéquats].

Autoévaluation (choisir une cote ☒)

5	4	3	2	1
<input type="checkbox"/>				

- ii. **Gestion des risques** (réglementation axée sur le risque, identification et mitigation des risques organisationnels, planification de la relève pour les cadres supérieurs).

Autoévaluation (choisir une cote ☒)

5	4	3	2	1
<input type="checkbox"/>				

3. Leadership collaboratif

Veillez fournir une brève description de votre expérience et (ou) de votre intérêt pour les questions de leadership collaboratif :

- i. **Professionnalisme** (respect des personnes de toute origine et de la diversité des points de vue, autoréflexivité et démarche de croissance et de perfectionnement continus).

Autoévaluation (choisir une cote ☒)

5	4	3	2	1
<input type="checkbox"/>				

- ii. **Communication** (participation respectueuse aux discussions, écoute active, questionnement efficace).

Autoévaluation (choisir une cote ☒)

5	4	3	2	1
<input type="checkbox"/>				

- iii. **Prise de décisions** (réflexion stratégique, capacité de maintenir son objectivité).

Autoévaluation (choisir une cote ☒)

5	4	3	2	1
<input type="checkbox"/>				

4. CONFLITS D'INTÉRÊTS ET DÉCLARATION DES AFFILIATIONS

Il y a conflit d'intérêts si une personne raisonnable peut en venir à la conclusion que les intérêts personnels ou privés du membre du Conseil, d'un comité, ou d'une personne ou une entreprise à laquelle cette personne est liée peuvent influencer de manière inappropriée, ou pourraient être perçus comme influençant le jugement de la personne dans l'exécution de ses tâches à titre de membre du Conseil ou d'un comité. Un conflit d'intérêts peut être réel, potentiel ou apparent. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter l'[Annexe A du Règlement administratif 2 : Conseil et comités – Code de conduite et conflits d'intérêts](#).

REMARQUE : S'il n'est pas interdit aux participants d'interagir et de participer aux activités d'associations professionnelles ou de groupes de défense des intérêts, il est crucial d'évaluer ces relations et prendre des mesures pour identifier et éviter toute situation de conflit d'intérêts réelle ou perçue.

Pour aider l'OTRO à reconnaître tout conflit d'intérêts potentiel, veuillez déclarer toute affiliation et (ou) adhésion à un groupe lié à votre **emploi, vos affiliations professionnelles et activités bénévoles**.

Date de début :	Date de fin (le cas échéant)	Organisation	Rôles et responsabilités

5. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS (facultatif)

6. SIGNATURE

Signature du candidat

DATE

7. SOUMETTRE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Liste de vérification :

- Formulaire de candidature dûment rempli
- CV
- Copie du courriel de confirmation ou de votre certificat d'achèvement du module d'orientation en ligne exposant les devoirs, obligations et attentes auxquels sont assujettis les membres du Conseil et des comités.

Le formulaire de candidature dûment rempli et la documentation à l'appui (voir ci-dessus) doivent être envoyés par courriel à l'adresse officeofregistrar@crto.on.ca , ou par la poste à :

Bureau de la registraire
Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario
180 Dundas Street West, Suite 2103
Toronto, Ontario M5G 1Z8

Une fois que vous aurez déposé votre dossier de candidature, l'OTRO communiquera avec vous pour en accuser réception. L'OTRO examinera ensuite votre dossier de candidature et vous communiquera des renseignements supplémentaires sur les prochaines étapes du processus de nomination des membres des comités.

Des questions? Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à téléphoner au bureau de l'OTRO au 1 800 261-0528 ou au 416 591-7800, ou à nous faire parvenir un courriel à l'adresse officeofregistrar@crto.on.ca.